

IBN BATTÛTA III

*Voyages et périples**(Ribla)**Présent à ceux qui aiment à réfléchir sur les curiosités des villes et les merveilles des voyages.*

Voyageurs arabes. Texte traduit, présenté et annoté par Paule Charles-Dominique. Paris. Gallimard. La Pléiade. 1995. 1409 pages. p. 369 à 1050. Notice p.1130 à 1205.

III

p.742-920

Le Sind et l'Inde

Commence ici ce que l'auteur lui-même présente comme la seconde partie de son voyage sur des territoires situés à l'est du centre de l'Oumma (la Péninsule arabique), islamisés plus récemment ou même restés entre les mains d'Hindous devenus, contraints et forcés, tributaires des autorités musulmanes qui chapeautent l'ensemble du Sind et de l'Inde.

Notre voyageur arrive sur le fleuve Sind, l'Indus, le 12 septembre 1333, aux alentours de Multan. Il se trouve désormais dans le royaume du sultan Mohammad Shâh, roi du Sind et de l'Inde qui ne permet aux voyageurs d'y pénétrer que pour s'y fixer. Arrivé à Dihlî (Delhi), notre lettré est reçu par le sultan qui, admiratif de ses réponses, nomme ce descendant d'une longue lignée de magistrats, cadi de la capitale en lui disant : « tu tiendras lieu pour moi de fils » (863) et en le dotant plus richement que tous, d'une pension annuelle et de plusieurs villages dont il percevra les revenus – ce qui ne l'empêchera pas de faire des dettes. Ibn Battûta consacre une bonne partie de son récit à des anecdotes sur le sultan, qui est « l'homme le plus généreux et le plus sanguinaire » qui soit, après avoir énuméré ses prédécesseurs. Nous sommes aussi instruits des cérémoniaux, de l'étiquette, ainsi que des coutumes indiennes – certaines furent adoptées par les cours musulmanes, dont les cortèges musicaux d'accueil et de renvoi – plus ou moins étonnantes, comme l'acte « recommandé, mais non obligatoire » du sacrifice des veuves sur le bûcher de leur mari, précédé de trois jours de cérémonial festif avec chants, danses, banquets en guise d'adieux au monde. Il n'oublie jamais l'énumération des grands personnages, les dons des visiteurs et les contre-dons incomparablement plus somptueux du sultan, l'auteur aimant détailler jusqu'à la plus infime somme ce que chacun donne et reçoit. Nous avons droit aux légendes des saints à la longévité exceptionnelle (150 ans et plus), d'hommes pétrifiés d'un regard, etc. Ibn Battûta est particulièrement impressionné par les « sorciers yogi » qu'il vit en grand nombre lorsqu'il voyagea jusqu'aux contreforts de l'Himalaya. En effet, le sultan l'avait envoyé en mission dans cette partie du pays entre les mains des Hindous. Ibn Battûta subit un temps de disgrâce et, une fois pardonné, est envoyé en ambassade en Chine, qu'il n'atteint pas à cause des révoltes, rebellions, sièges suivis de prise de villes, les rebelles étant toujours de non-musulmans, sans compter des conditions climatiques extrêmes : chaleurs, vents de sable dans des déserts, mousson, etc. Sur la côte ouest, dans la région de Malabar, très majoritairement sous gouvernance indienne, dans cette partie de l'Inde peu colonisée, les combats sont constants. À Calicut, son départ en bateau pour la Chine tombe à l'eau, suite à une tempête. Ibn Battûta décide alors de se rendre aux Maldives au mois d'août 1343. Il sera resté dix ans en Inde.

Cette partie du voyage est beaucoup agréable à suivre que les précédentes, parce que le fait religieux est peu présent, le récit n'étant guère interrompu par des invocations « au maître du monde » et encore moins par les digressions du rédacteur, pour la bonne raison qu'il s'agit de contrées sur lesquelles ce dernier ne possède aucune information.

Citations

« (...) les eunuques vinrent m'apporter une litière dans lesquelles sont transportées les femmes, mais que prennent aussi les hommes ; elle ressemble à un lit dont le ciel est fait en tresses de soie ou de coton, elle est surmontée d'une tringle qui ressemble à celle qui est dans la partie supérieure des palanquins chez nous recourbée et faite en bambou plein et compact. Huit hommes sont préposés, en se relayant, au transport de cette litière (...). En Inde, les litières jouent le même rôle que les ânes en Égypte, et la plupart des gens les empruntent pour se déplacer. » p.857.

« Un jour le sultan m'envoya chercher pendant que j'étais à Dillî. Je fus introduit auprès de lui, alors qu'il se trouvait dans un cabinet avec quelques intimes et deux de ces yogis qui s'enveloppent dans des couvertures et se couvrent la tête parce qu'ils s'épilent les cheveux avec de la cendre comme on le fait pour les aisselles. Le sultan me dit de m'asseoir et dit à ces deux hommes : « Cet étranger vient d'un pays lointain. Montrez-lui donc ce qu'il n'a jamais vu ! » L'un d'eux s'assit en tailleur, puis s'éleva au-dessus du sol si bien qu'il planait au-dessus de nous tout en étant à croupetons. Je fus stupéfait et je m'évanouis. (...) Je me retirai. J'eus des palpitations et je tombai malade. » p. 894-895.

« Nous arrivâmes au pas du Malabar qui est le pays du poivre. (...) »

Les poivriers ressemblent aux vignes et sont plantés vis-à-vis des cocotiers afin qu'ils y grimpent comme la vigne ; cependant, ils n'ont pas de vrilles. Les feuilles de poivrier ressemblent à celle de la rue et certaines, à celles de la ronce. (...) En automne, on cueille ces grappes de poivre et on les étale sur des nattes, au soleil, comme on le pratique pour le raisin lorsqu'on veut le faire sécher. On retourne ces grappes continuellement jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches et qu'elles soient devenues noires. C'est alors qu'elles sont vendues aux commerçants. Chez nous, on prétend que ces grappes sont grillées et que c'est pour cette raison que les grains de poivre ont la peau rugueuse, ce qui est faux, et c'est bien le soleil qui provoque cette rugosité de la peau. » p. 908.

PUNITIONS

(...) la bataille fut engagée. (...) Le blocus fut tellement pénible pour les assiégés qu'ils demandèrent grâce quarante jours après.(...) Chaque jour, on en décapitait certains, on en fendait d'autres par moitié, on les écorchait, on bourrait leurs peaux de paille et on les suspendait au rempart qui était en partie recouvert de ces mannequins crucifiés effrayants pour qui y portait le regard. (...) Je dormais sur la terrasse et quand je me réveillais, je voyais ces mannequins crucifiés : j'en avais la nausée. » p. 748-749.

« J'étais avec le souverain quand les conjurés arrivèrent. (...) Ces éléphants dressés à tuer ont les défenses armées de fers ressemblant à des socs de charrue, acérés comme le fil d'un couteau. Le cornac monte la bête. Lorsqu'un homme est jeté devant l'animal, celui-ci le prend avec sa trompe, le jette en l'air, le saisit au vol avec ses défenses, le jette devant lui et pose une patte sur la poitrine du supplicié. L'éléphant obéit aux ordres du cornac qui lui-même exécute ceux du sultan.

Si le souverain lui a ordonné de faire déchiqeter le supplicié, l'éléphant le fait avec les fers dont sont armées ses défenses et s'il lui a ordonné de le laisser mort, il exécute la sentence. Alors on écorche le supplicié. (...) Je quittai le palais du sultan après le coucher du soleil et je vis les chiens manger la chair de ces malheureux. » p. 834-835.

RENSEIGNEMENTS

« C'est là (Multan, ndlr) que les agents de renseignements informèrent les autorités de notre arrivée en Inde et instruisirent le roi de notre condition. (...) Lorsque ces agents de renseignements écrivent au souverain, la lettre arrive en cinq jours grâce au service postal. » p.743.

« L'usage veut que le sultan place à côté de chaque émir, grand ou petit, un de ses mameluks qui fait office d'espion, le renseignant sur tout. L'usage veut aussi qu'il place des esclaves femmes qui font le même office auprès des émirs ainsi que des femmes appelées « balayouses » qui s'introduisent dans les demeures sans autorisation et qui sont informées par les femmes esclaves ; ainsi ces « balayouses » peuvent renseigner l'émir des officiers de renseignements qui, à son tour, en informe le souverain. » p.834-835